ia.ca

Communiqué

iA Groupe financier annonce le renouvellement de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Québec, le 9 novembre 2026 — Avec l'approbation de la Bourse de Toronto et de l'Autorité des marchés financiers, le conseil d'administration de iA Société financière inc. (TSX: IAG) (« iA Groupe financier » ou la « Société ») a autorisé la Société à racheter, dans le cours normal de ses activités, entre le 14 novembre 2026 et le 13 novembre 2027, jusqu'à concurrence de 4 355 019 actions ordinaires, représentant approximativement 5 % de ses 87 100 392 actions ordinaires émises et en circulation au 31 octobre 2026.

Dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités (l'« OPRA ») qui prend fin le 13 novembre 2026, la Société est autorisée à racheter un nombre maximal de 7 371 485 actions ordinaires pour les annuler. Au 31 octobre 2026, 5 248 931 actions ordinaires ont été rachetées par l'entremise de la Bourse de Toronto et d'autres plateformes de négociation canadiennes et annulées. Le prix moyen pondéré payé pour les 5 248 931 actions ordinaires était d'environ 175,6692 $ par action ordinaire.

Les rachats effectués dans le cadre de l'OPRA seront réalisés au prix du marché au moment de l'achat, par l'entremise de la Bourse de Toronto et d'autres plateformes de négociation canadiennes ou par tout autre moyen autorisé par les autorités en valeurs mobilières ou en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables. Dans le cas où la Société acquiert des actions ordinaires par tout autre moyen autorisé par les autorités en valeurs mobilières ou en vertu des lois sur les valeurs mobilières, le prix d'achat des actions ordinaires peut différer du prix du marché des actions ordinaires au moment de l'acquisition. Les rachats effectués en vertu d'une dispense ou d'une ordonnance relative à une offre publique de rachat, selon le cas, seront réalisés à un prix inférieur au prix du marché en vigueur. Toutes les actions ordinaires rachetées conformément à l'OPRA seront annulées.

Le conseil d'administration de iA Groupe financier estime que le rachat par iA Groupe financier de ses actions ordinaires, de temps à autre, constitue une utilisation appropriée et souhaitable des liquidités disponibles afin d'accroître la valeur pour les actionnaires.

La moyenne quotidienne des opérations sur les actions ordinaires de la Société a été de 293 295 à la Bourse de Toronto au cours des six derniers mois civils complets se terminant au 31 octobre 2026 (la « moyenne quotidienne des opérations »). Conformément aux règles de la Bourse de Toronto, la Société peut racheter jusqu'à concurrence de 25 % de la moyenne quotidienne des opérations ou de 1 000 actions ordinaires durant un jour de Bourse donné ou d'un plus grand nombre d'actions ordinaires par semaine, sous réserve du nombre maximal qui peut être acquis dans le cadre du rachat si la transaction répond à l'exception d'achat en bloc prévue par les règles de la Bourse de Toronto. Par conséquent, à moins qu'un achat en bloc répondant à l'exception d'achat en bloc prévue par les règles de la Bourse de Toronto ne soit effectué, la Société peut racheter jusqu'à 73 323 actions ordinaires par jour de Bourse.

De plus, iA Groupe financier a mis sur pied un régime de rachat d'actions automatique (le « régime automatique »). Le régime automatique, qui a été approuvé par la Bourse de Toronto, donnera la possibilité de racheter des actions ordinaires en tout temps, y compris lorsque la Société ne sera pas normalement active sur le marché en raison de restrictions réglementaires ou de périodes d'interdiction d'opérations qu'elle s'impose elle-même. Le nombre réel d'actions ordinaires achetées dans le cadre du régime automatique, le moment des achats et le cours auquel les actions ordinaires seront achetées dépendront des conditions du marché futures. Le régime automatique commencera immédiatement et prendra fin lorsque le rachat prendra fin. La Société ne peut modifier, suspendre ou résilier le régime automatique que si elle ne dispose pas d'informations importantes non connues du public et que la décision de modifier, de suspendre ou de résilier le régime automatique n'est pas prise pendant une période d'interdiction d'opérations qu'elle s'est elle-même imposée. Le régime constitue un « régime automatique » aux fins de la législation canadienne sur les valeurs mobilières applicable.

Les actionnaires peuvent obtenir un exemplaire des documents déposés auprès de la Bourse de Toronto relativement à l'OPRA, en écrivant à la secrétaire de iA Groupe financier.

Énoncés prospectifs

Le présent document peut contenir des énoncés de nature prévisionnelle ou autrement prospective, qui dépendent d'événements ou de conditions futurs ou y font référence, ou qui comprennent des mots tels que « pourrait » et « devrait », ou des verbes comme « supposer », « s'attendre à », « revoir », « entendre », « planifier », « croire », « estimer » et « continuer » ou leur forme future (ou leur forme négative), ou encore des mots tels que « cibles financières », « objectif », « but », « indications » et « prévisions » ou des termes ou des expressions semblables. De tels énoncés constituent des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières. Dans le présent document, les énoncés prospectifs comprennent, sans s'y limiter, les attentes concernant les projets de la Société de racheter des actions pour annulation dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Ils ne constituent pas des faits historiques, mais représentent uniquement les attentes, les estimations et les projections à l'égard d'événements futurs et ils pourraient changer.

Bien que iA Groupe financier estime que les attentes reflétées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, ces énoncés comportent des risques et des incertitudes et les lecteurs ne devraient pas s'y fier indûment. De plus, les énoncés prospectifs étant fondés sur des hypothèses ou des facteurs importants, les résultats réels peuvent différer sensiblement des résultats qui y sont exprimés explicitement ou implicitement.

Les facteurs et risques importants susceptibles d'entraîner une différence significative entre les résultats réels et les attentes comprennent, sans s'y limiter, les éléments suivants : les conditions économiques et commerciales générales; le niveau de concurrence et de consolidation et la capacité à adapter les produits et services aux changements du marché ou des clients; la technologie de l'information, la protection, la gouvernance et la gestion des données, y compris les atteintes à la vie privée, et les risques liés à la sécurité de l'information, y compris les cyber risques; le niveau d'inflation; la performance et la volatilité des marchés boursiers; les fluctuations des taux d'intérêt; les risques liés à la stratégie de couverture; l'exactitude des informations reçues des contreparties et la capacité des contreparties à remplir leurs obligations; les changements inattendus dans les hypothèses de tarification ou de provisionnement; le risque de liquidité de iA Groupe financier, y compris la disponibilité de fonds pour honorer les engagements financiers aux dates d'échéance prévues; la mauvaise gestion ou la dépendance à l'égard de relations avec des tiers dans le contexte de la chaîne d'approvisionnement; la capacité d'attirer, de former et de retenir des employés clés; le risque de conception, de mise en œuvre ou d'utilisation inappropriée de modèles complexes, y compris l'intelligence artificielle; le risque de fraude; l'évolution des lois et des réglementations, y compris les lois fiscales; les litiges contractuels et juridiques; les mesures prises par les autorités réglementaires susceptibles d'affecter les activités ou les opérations de iA Groupe financier ou de ses partenaires commerciaux; les modifications apportées aux lignes directrices en matière de capital et de liquidité (ou variations ou retraits liés à des changements anticipés); les risques liés à l'environnement politique et social régional ou mondial; l'incertitude géopolitique et commerciale; et les risques liés au climat, y compris les événements météorologiques extrêmes ou les changements climatiques à plus long terme et la transition vers une économie à faible émission de carbone; la capacité de iA Groupe financier à répondre aux attentes des parties prenantes sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance; la survenance de catastrophes naturelles ou causées par l'homme, de conflits internationaux, de pandémies (telles que la pandémie de COVID-19) et d'actes de terrorisme; et les révisions à la baisse de la solidité financière ou des notations de crédit de iA Groupe financier ou de ses filiales.

Les hypothèses et les facteurs importants sur lesquels a été fondée la préparation des perspectives financières comprennent, sans toutefois s'y limiter : l'exactitude des estimations, des hypothèses et des jugements dans le cadre des méthodes comptables applicables et l'absence de changement important concernant les normes et méthodes comptables applicables de la Société; l'absence de variation importante concernant les taux d'intérêt; l'absence de changement important concernant le taux d'imposition réel de la Société; l'absence de changement important concernant le niveau d'exigences réglementaires en matière de capital de la Société; la disponibilité d'options pour le déploiement du capital excédentaire; l'expérience en

matière de crédit, la mortalité, la morbidité, la longévité et le comportement des titulaires de polices conformes aux études actuarielles; le rendement des investissements conforme aux attentes de la Société et conforme aux tendances historiques; les différents taux de croissance des activités selon l'unité d'exploitation; l'absence de changement inattendu concernant le contexte économique, concurrentiel, juridique ou réglementaire ou le contexte dans le secteur des assurances; ou les mesures prises par les autorités de réglementation qui pourraient avoir une incidence importante sur les activités ou l'exploitation de iA Groupe financier ou de ses partenaires d'affaires; l'absence de variation imprévue concernant le nombre d'actions en circulation; la non-matérialisation des risques ou des autres facteurs mentionnés ou dont il est question ailleurs dans le présent document ou qui figurent à la section « Gestion des risques » du Rapport de gestion de l'année 2025 de la Société susceptibles d'avoir une influence sur le rendement ou les résultats de la Société.

Les tensions géopolitiques persistantes, notamment la guerre en Ukraine et au Moyen-Orient, et les tensions commerciales croissantes entre les États-Unis et le Canada, y compris les tarifs douaniers, continuent de perturber les chaînes d'approvisionnement et d'augmenter les coûts, contribuant ainsi à l'incertitude économique. Les marchés boursiers mondiaux pourraient être confrontés à une volatilité accrue en raison des risques liés aux tarifs douaniers, des attentes changeantes en matière de taux d'intérêt et de l'incertitude. Ces facteurs pourraient entraîner une réduction de la confiance des consommateurs et des investisseurs, accroître la volatilité financière et limiter les occasions de croissance.

Des renseignements supplémentaires sur les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des prévisions et sur les hypothèses ou les facteurs importants sur lesquels sont fondés les énoncés prospectifs sont présentés à la section « Gestion des risques » du Rapport de gestion de l'année 2025 et à la note « Gestion des risques financiers associés aux instruments financiers et aux contrats d'assurance » afférente aux États financiers consolidés audités de l'exercice terminé le 31 décembre 2025 et dans les autres documents que iA Groupe financier a déposés auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, qui peuvent être consultés à l'adresse sedarplus.ca.

Les énoncés prospectifs et les perspectives financières contenus dans le présent document reflètent les attentes de iA Groupe financier en date de sa publication. iA Groupe financier ne s'engage aucunement à mettre à jour ces énoncés prospectifs ou à en publier une révision afin de tenir compte d'événements ou de circonstances postérieurs à la date du présent communiqué ou afin de tenir compte de la survenance d'événements imprévus, sauf lorsque la loi l'exige.

À propos de iA Groupe financier

iA Groupe financier est un groupement de sociétés d'assurance et de gestion de patrimoine parmi les plus importants au Canada. Il mène aussi des activités aux États-Unis. Fondé en 1892, le groupe figure au nombre des grandes sociétés publiques au Canada. Son titre est inscrit à la Bourse de Toronto, sous le symbole IAG (actions ordinaires).

Information :

Relations avec les investisseurs
Caroline Drouin
Tél. bureau : 418 684-5000, poste 103281
Courriel : caroline.drouin@ia.ca

Affaires publiques
Chantal Corbeil
Tél. bureau : 514 247-0465
Courriel : chantal.corbeil@ia.ca

Secrétariat corporatif
Amélie Cantin
Tél. bureau : 418 684-5000, poste 104889
Courriel : secretariat_corporatif@ia.ca

Pour en savoir plus sur iA Groupe financier, vous pouvez vous inscrire à notre infolettre sur notre site Internet, à l'adresse ia.ca.

iA Groupe financier est une marque de commerce et un autre nom sous lequel **iA Société financière inc.** exerce ses activités.